

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso- européenne « CARTE »

Siège social : 12, Avenue Habib Thamreur 1069 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso- européenne « CARTE » publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2004 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 juin 2005. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, la société Audit, Etude et Conseil - AEC- Fathi KCHOUK.

BILAN ARRETE AU 31/12/2004

<u>ACTIF</u>	2004			2003
	BRUT	Amortissements & Provisions	NET	NET
Actifs incorporels	167 123,671	90 530,826	76 592,845	70 646,652
Concessions, brevets, licences, marques	133 913,671	90 530,826	43 382,845	37 436,652
Fonds commercial	33 210,000	0,000	33 210,000	33 210,000
Actifs corporels d'exploitation	2 827 626,086	2 175 233,973	652 392,113	748 488,224
Installations techniques et machines	2 609 042,934	2 019 619,859	589 423,075	671 345,416
Autres installations, outillage et mobilier	218 583,152	155 614,114	62 969,038	77 142,808
Placements	70 023 352,763	3 081 650,292	66 941 702,471	59 334 024,001
Terrains et constructions				
Terrains et constructions d'exploitation	2 921 100,000	925 569,308	1 995 530,692	1 531 259,610
Terrains et constructions hors exploitation	8 703 000,000		8 703 000,000	3 826 000,000
Placements dans les entreprises liées et participations				
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	15 925 354,014		15 925 354,014	15 652 274,588
Autres placements financiers				
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	22 899 052,264	2 156 080,984	20 742 971,280	22 156 458,118
Obligations et autres titres à revenus fixe	19 414 000,000		19 414 000,000	16 020 000,000
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	160 846,485		160 846,485	148 031,685
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte	188 952,750	5 851,556	183 101,194	104 603,550
Part des réassureurs dans les provisions techniques	20 283 256,947	0,000	20 283 256,947	16 952 585,497
Provision pour primes non acquises	4 788 840,429		4 788 840,429	3 877 158,733
Provision d'assurance vie				2 377,976
Provision pour sinistres vie	10 172,885		10 172,885	78 572,200
Provision pour sinistres non vie	15 484 243,633		15 484 243,633	12 994 476,588
Créances	41 482 776,404	818 358,605	40 664 417,799	43 549 143,935
Créances nées d'opérations d'assurance directe				
Primes acquises et non émises	2 124 939,439		2 124 939,439	2 457 289,330
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	14 996 082,656	818 358,605	14 177 724,051	15 446 760,250
Créances nées d'opérations de réassurance	23 301 670,777		23 301 670,777	24 626 148,434
Autres créances				
Personnel	253 551,692		253 551,692	453 817,002
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	634 774,384		634 774,384	468 882,858
Débiteur divers	171 757,456		171 757,456	96 246,061
Autres éléments d'actif	6 756 731,087	1 388 832,630	5 367 898,457	4 532 255,897
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	3 008 978,900		3 008 978,900	2 652 134,393
Charges reportées				
Frais d'acquisition reportés	1 034 636,638		1 034 636,638	826 845,726
Autres charges à répartir	1 807 351,504	1 388 832,630	418 518,874	324 164,918
Comptes de régularisation Actif				
Intérêts et loyers acquis et non échus	881 142,740		881 142,740	643 881,300
Autres comptes de régularisation	24 621,305		24 621,305	85 229,560
Total de l'actif	141 729 819,708	7 560 457,882	134 169 361,826	125 291 747,756

CARTE -(Suite)-

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	2004	2003
Capitaux propres		
Capital social ou fonds équivalent	10 000 000,000	10 000 000,000
Réserves et primes liées au capital	19 980 369,142	15 088 803,862
Résultat reporté	51 519,399	85 192,088
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	30 031 888,541	25 173 995,950
Résultat de l'exercice	1 584 789,755	1 450 327,311
Total capitaux propres avant affectation	31 616 678,296	26 624 323,261
Provisions pour risques et charges	330 000,000	90 000,000
Provisions techniques brutes	62 339 483,582	58 231 186,457
Provision pour primes non acquises	9 443 447,905	8 619 172,336
Provision d'assurance vie	7 920 168,113	6 632 745,261
Provision pour sinistres (vie)	237 339,363	290 584,536
Provision pour sinistres (non vie)	42 956 608,686	40 614 987,288
Prévisions de recours à encaisser (non vie)	-2 182 245,421	-2 013 543,129
Autres provisions techniques (vie)		
Autres provisions techniques (non vie)	3 964 164,936	4 087 240,165
Provisions techniques de contrats en unités de compte	183 101,194	104 603,550
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	16 424 602,558	15 193 017,747
Autres dettes	23 237 715,021	24 929 969,286
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	5 173 507,786	5 705 586,722
Dettes nées d'opérations de réassurance	16 835 359,196	18 106 462,123
Autres dettes		
Dépôts et cautionnements reçus	18 400,000	2 400,000
Personnel	16 593,575	10 701,199
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 029 285,406	688 422,920
Créditeurs divers	164 569,058	416 396,322
Autres passifs	37 781,175	118 647,455
Comptes de régularisation Passif		
Autres comptes de régularisation Passif	37 781,175	118 647,455
Total du passif	102 552 683,530	98 667 424,495
Total des capitaux propres et du passif	134 169 361,826	125 291 747,756

CARTE -(Suite)-

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non-Vie

	2004			2003
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
Primes acquises	37 673 270,030	-17 850 027,309	19 823 242,721	18 207 225,852
Primes émises et acceptées	38 497 545,599	-18 761 709,005	19 735 836,594	18 726 065,286
Variation de la provision pour primes non acquises	-824 275,569	911 681,696	87 406,127	-518 839,434
Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	1 973 256,882		1 973 256,882	1 589 992,553
Autres produits techniques				
Charges de sinistres	-21 103 405,339	4 862 220,751	-16 241 184,588	-15 254 473,222
Montants payés	-18 930 486,233	2 372 453,706	-16 558 032,527	-14 932 394,047
Variation de la provision pour sinistres	-2 172 919,106	2 489 767,045	316 847,939	-322 079,175
Variation des autres provisions techniques	123 075,229		123 075,229	424 468,669
Participation aux bénéfices et ristournes	-272 701,959		-272 701,959	-253 393,558
Frais d'exploitation	-5 047 387,088	2 324 772,919	-2 722 614,169	-2 239 636,535
Frais d'acquisition	-2 705 539,968		-2 705 539,968	-2 311 083,502
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	207 790,912		207 790,912	-13 713,677
Frais d'administration	-2 549 638,032		-2 549 638,032	-2 316 722,936
commissions reçues des réassureurs		2 324 772,919	2 324 772,919	2 401 883,580
Autres charges techniques	-665 320,012		-665 320,012	-668 019,738
Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	12 680 787,743	-10 663 033,639	2 017 754,104	1 806 164,021

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie

	2004			2003
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
Primes	3 680 076,080	-253 680,442	3 426 395,638	2 919 099,760
Primes émises et acceptées	3 680 076,080	-253 680,442	3 426 395,638	2 919 099,760
Produits de placements	293 574,941	0,000	293 574,941	316 627,629
Revenus des placements	293 574,941		293 574,941	316 627,629
Produits des autres placements				
Sous total 2a	3 973 651,021	-253 680,442	3 719 970,579	3 235 727,389
Charge de sinistres				
Montants payés	-623 194,605	108 642,234	-514 552,371	-563 749,185
Variation de la provision pour sinistres	53 245,173	-68 399,315	-15 154,142	17 770,834
Sous total 3	-569 949,432	40 242,919	-529 706,513	-545 978,351
Variation des autres provisions techniques				
Provision d'assurance vie	-1 287 422,852		-1 287 422,852	-1 137 981,276
Autres provisions techniques				
Provision sur contrats en unité de compte	-78 497,644		-78 497,644	-27 148,976
Sous total 4	-1 365 920,496		-1 365 920,496	-1 165 130,252
Frais d'exploitation				
Frais d'acquisition	-356 230,924		-356 230,924	-303 806,559
Variation du montant des frais d'acquisition reportés				
Frais d'administration	-242 159,915		-242 159,915	-229 675,080
Commissions reçues des réassureurs				
Sous total 5	-598 390,839		-598 390,839	-533 481,639
Autres charges techniques	-28 289,197		-28 289,197	-28 403,989
Charges de placements	-23 831,283		-23 831,283	-39 997,179
Moins values non réalisées sur placements	40 746,924		40 746,924	-44 256,564
Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	1 428 016,698	-213 437,523	1 214 579,175	878 479,415

CARTE --(Suite)-

Etat de résultat

	2004	2003
Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	2 017 754,104	1 806 164,021
Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	1 214 579,175	878 479,415
Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)	4 735 299,890	3 448 385,542
Revenus des placements	2 880 297,511	2 402 974,157
Produits des autres placements	0,000	0,000
Reprise de corrections de valeurs sur placements	1 644 486,476	1 013 367,869
Profits provenant de la réalisation des placements	210 515,903	32 043,516
Sous total 1	7 967 633,169	6 133 028,978
Charges des placements	-2 659 736,795	-2 487 692,735
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-469 186,364	-494 210,219
Correction de valeur sur placements	-2 156 080,984	-1 644 486,476
Pertes provenant de la réalisation des placements	-34 469,447	-348 996,040
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-1 973 256,882	-1 589 992,553
Autres produits non techniques	141 583,630	265 905,228
Autres charges non techniques	-1 519 491,167	-728 818,107
Sous total 2	-6 010 901,214	-4 540 598,167
Résultat provenant des activités ordinaires	1 956 731,955	1 592 430,811
Impôts sur le résultat	-371 942,200	-142 103,500
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	1 584 789,755	1 450 327,311
Résultat net de l'exercice	1 584 789,755	1 450 327,311

Tableau des Engagements reçus et donnés

	2004	2003
Engagements donnés	13 000,000	15 000,000
Avals, cautions et garanties de crédit données	13 000,000	15 000,000
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
Autres engagements donnés		
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des récessionnaires	0,000	0,000
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	0,000	0,000
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0,000	0,000
Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0,000	0,000

CARTE –(Suite)-

Etat de Flux de trésorerie

	2004	2003
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	40 821 871,151	40 725 138,364
Sommes versées pour paiement des sinistres	-13 179 453,737	-12 291 988,711
Commissions versées aux intermédiaires	-3 835 082,699	-3 203 137,408
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-3 048 802,552	-3 285 821,860
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-12 671 327,129	-14 881 749,104
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-4 221 923,915	-2 808 405,301
Encaissements liés à la cession de placements financiers	1 550 000,000	410 000,000
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-2 407 130,830	-2 570 448,802
Produits financiers reçus	927 416,135	812 894,048
Impôts sur les bénéfices payés	-60 550,902	-326 123,708
Autres mouvements	-2 095 161,506	-2 343 469,352
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 779 854,016	236 888,166
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-404 753,877	-108 747,292
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-404 753,877	-108 747,292
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-1 018 255,632	-583 118,168
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-1 018 255,632	-583 118,168
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	356 844,507	-454 977,294
Trésorerie de début d'exercice	2 652 134,393	3 107 111,687
Trésorerie de fin d'exercice	3 008 978,900	2 652 134,393

NOTES AUX ETATS FINANCIERS Exercice 2004 – clos le 31 /12/2004**I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :**

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1 er Avril 2002.

CARTE --(Suite)-

1- Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne
 Siège Social : 12, avenue Habib Thameur 1069 Tunis (Tunisie)
 Capital Social : 10 MD
 Tel : 71 355 022 / Fax : 71 340 875
 RC : B 18794 1997
 E-mail : dgen@carte.com.tn Site web :www.carte.com.tn

2- Conseil d'Administration :

Président Directeur Général : Hassine DOGHRI
 Administrateurs : Abdesslem BEN AYED
 Néjib DOGHRI

Union Tunisienne de Participation.
 Les Mutuelles du Mans I.A.R.D.
 Le Mans International Holding.
 S.E.P.C.M.

Moncef DOGHRI
 COFITE-SICAF

3- Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, l'Assurance CARTE a choisi d'être une compagnie d'assurance multi-branches.

Les branches gérées par l'Assurance CARTE sont les suivantes :

- Assurance Automobile
- Assurance Transport
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- Assurance Construction
- Assurance de Responsabilité Civile Générale
- Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- Assurances des autres Dommages aux Biens
- Assurance Crédit et Assurance Caution
- Assurance Assistance
- Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- Assurance de Groupe
- Assurance sur la Vie et la Capitalisation
- Assurances contre les Accidents Corporels
- La Réassurance

4- Les clients

L'assurance CARTE répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

L'assurance CARTE s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. L'assurance CARTE est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

- Pétrole / Energie
- Aviation
- Construction
- Hôtellerie
- Industries textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique...
- Finances
- Transports

Les Particuliers

L'assurance CARTE entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. L'assurance CARTE offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : maladie, décès, assurance vie et retraite. L'assurance CARTE propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

5-Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la CARTE étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

6-Effectif employé par catégorie et les frais de personnel s'y rapportant :

	Effectif	Salaire
- Contractuels	27	340 512,520
- Agents d'exécution	20	287 156,482
- Agents de maîtrise	14	271 954,895
- Cadres	75	2 249 082,418

CARTE –(Suite)-

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de la réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

A1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie :

Les provisions mathématiques : calcul informatisé contrat par contrat conformément aux notes techniques.

Provisions mathématiques de rente : calcul informatisé dossier par dossier.

Provision pour frais de gestion : *ne s'applique pas, sans objet.*

Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes : Le calcul est effectué par contrat, ou groupe de contrats tels que prévus dans les polices ou les notes techniques.

Provision pour sinistres à payer : Le calcul est informatisé et il est effectué contrat par contrat . Le montant de cette provision figure sur le récapitulatif établi par le département informatique à la date d'arrêt. *Les tardifs font l'objet d'une estimation qui est incorporée dans le montant total de la provision.*

Provision d'égalisation : ne s'applique pas, sans objet.

A.2. Les provisions spécifiques à l'assurance non vie :

Les P.N.A. : Primes non acquises. Le calcul est informatisé, opéré quittance par quittance en fonction de la date d'échéance. Il est effectué en reportant les primes commerciales , donc en brut des chargements d'acquisition.

La provision pour risques en cours : *PRC, le calcul est effectué par branche d'assurance.*

La provision pour sinistres à payer : Le calcul est informatisé, dossier par dossier avec inventaire permanent et le département informatique adresse à la date d'arrêt un état récapitulatif des provisions brutes pour sinistres à payer présentées par branche d'assurance et par année de survenance .*Les tardifs sont évalués par branche en fonction de l'expérience statistique.* Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre et majorent d'autant la provision

Les prévisions de recours à encaisser : Evaluation dossier par dossier. Le bordereau des recours à encaisser est édité par l'informatique à partir de la base sinistres

Provision d'égalisation et/ou d'équilibrage : ne s'applique pas, sans objet.

Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes : Le calcul de la provision est effectué par contrat ou catégorie de contrats. A l'inventaire, il convient de constater la provision de clôture et l'utilisation de la provision d'ouverture.

La provision mathématique des rentes : Le calcul est informatisé. Le département informatique adresse à la direction Auto/ RC un bordereau des réserves mathématiques de rentes. Une centralisation est alors effectuée dans un état qui est ensuite adressé à la comptabilité générale

A.3. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Il est procédé à la date d'arrêt à l'évaluation des placements selon leur valeur de marché. La valeur de marché est déterminée séparément pour chaque catégorie de placements de même nature. La moins value **globale** constatée par rapport à la valeur comptable nette des placements fait l'objet d'une provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques.

B - Les régularisations :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquises et Non Emise) évaluation par branche par les différentes unités techniques, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de l'ancienneté de l'arrières (notamment contentieux).

Parts des réassureurs dans les PANE : Le calcul est effectué branche par branche en fonction du taux de cession de la branche.

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé par branche est affecté aux primes à annuler de la branche

Commissions sur les primes cédées sur PANE : Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé pour chaque branche à partir du rapport : commissions reportés/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

Frais d'acquisition reportés : Détermination d'un coefficient de frais d'acquisition selon le rapport frais d'acquisition / Primes émises. Ce coefficient est ensuite appliqué au montant des PNA

Provision pour ristournes : évaluation au niveau des PANE des ristournes probables.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arrières de primes.

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

Loyers théoriques des immeubles d'exploitation : *Le loyer fictif ou théorique est estimé sur la base de la charge que l'entreprise paierait pour un local analogue, si elle n'était pas propriétaire ou bien du produit qu'elle encaisserait si le local était loué à un tiers.*

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

C. Amortissements et autres provisions :

C.1. Amortissements : Calcul automatique après mise à jour du fichier des amortissements tenu sur informatique

C.2. Provisions pour risques et charges : estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale

C.3. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

CARTE –(Suite)-

III - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

1. Cadre législatif et réglementaire :

- publication de la loi N° 2004 – 71 du 2 août 2004 portant institution d'un régime d'assurance maladie.

- Article 44 de la loi 2003 – 80 du 29 décembre 2003 portant loi de finances pour la gestion 2004 relatif à l'exonération des rentes servies dans le cadre des contrats d'assurances vie de l'impôt sur le revenu.

2. Notation Standard & Poor's de la CARTE :

Par communiqué du 13 octobre 2004, l'agence de notation internationale STANDARD & POOR'S a confirmé la note BB + de la CARTE avec perspectives stables.

IV - NOTES SUR LE BILAN :1-Mouvement sur les éléments de l'actif : Annexe N° 8

Les parts détenues dans les entreprises avec liens de participation sont de 15 925 354,014

2-Etat récapitulatif des placements : Annexe N° 9

L'actif immobilier de la CARTE a été réévalué en 2004 suite à expertise comme suit :

Libellé	Actif avant réévaluation	Actif après réévaluation
Terrains	2 289 200,000	5 953 000,000
Constructions d'exploitations	2 322 482,527	1 478 100,000
Constructions hors exploitations	2 750 000,000	4 193 000,000
Sociétés immobilières non cotées	1 315 000,000	1 315 000,000

3-Ventilation des créances et des dettes :

	Créances	Dettes
-Moins d'un an	: 12 657 193,907	22 615 348,697
-Plus d'un an et moins de cinq ans	: 28 825 582,497	622 366,324
-Plus de cinq ans	: 0,000	0,000

Une provision de 818 358,605 a été constituée pour faire face aux créances dont le recouvrement est incertain.

4-Capitaux propres :

Le capital social de la CARTE Assurances est composé :

- de 900 000 actions ordinaires dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.
- de 100 000 certificats d'investissements dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars et sans droit de vote.

Les réserves sont réparties comme suit :

- Réserves statutaires : 12 757 951,669
- Réserves légales : 1 000 000,000
- Primes d'émission : 1 960 000,000
- Réserves de réévaluation : 4 262 417,473

Pour le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds Voir tableau en annexe.

6-Provisions pour sinistres à payer : Annexe N°107- Informations diverses sur le bilan :

* Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 330 000,000 Dinars.

*Les comptes en devises sont détaillés comme suit :

Devise	Solde en devise	Solde en dinars	Cours	Différence de change en devise	Différence de change en dinars
EURO	226 503,31	335 416,246	1,6361	21 493,68	35 165,819
USD	650 772,40	779 226,289	1,1994	1 092,32	1 310,127
GBP	26 885,43	58 364,710	2,2957	1 416,94	3 356,171
JPY	213,800	2 416,983	11,5943	5,34	61,878

V - NOTES SUR LE RESULTAT :1-Produits et charges de placements : Annexe N°112-Résultats techniques par catégorie d'assurance : Annexe N°12 et 133-Ventilation des charges du personnel :

- Les salaires : 2 542 386,332
- Les charges sociales : 478 032,682
- Autres charges sociales : 128 287,301

CARTE –(Suite)-

4-Les charges de commissions :

- Commissions agents généraux : 3 110 634,460
 - Commissions courtiers : 595 305,543

5-Ventilation des primes par zones géographiques :

- Nord : 33 096 806,352
 - Centre : 2 138 125,275
 - Sud : 6 172 281,303

6-Ventilation des éléments extraordinaires et non techniques :

- Produits non techniques :
 - Annulations dettes prescrites : 119 627,762
 - Annulations rentes prescrites : 7 888,832
 - Autres : 14 067,036
 - Charges non techniques :
 - Provision risques et charges : 240 000,000
 - Provisions pour créances douteuses : 818 358,605
 - Annulation chèques impayés : 139 034,695
 - Annulation traites impayées : 190 081,613
 - Affectations des frais d'exploitation par destination: 132 016,254

7-Provisions techniques d'assurance vie :

- Charges des provisions d'assurance vie à la clôture : 7 920 168,113
 - Charges des provisions d'assurance vie à l'ouverture: 6 632 745,261

VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :I - Les opérations d'investissements qui sont exclues de l'état des flux de trésorerie :

Il s'agit des opérations suivantes :

- Souscriptions en bons de Trésor assimilables 11 894 000,000.
 - Cessions BTN pour 150 000,000.
 - Souscription emprunt obligataire pour 750 000,000.
 - Achats actions cotées pour 91 086,858.
 - Cessions actions non cotées 990 002,805.
 - Souscription billets de trésorerie : 200 000,000

II – Les composantes des liquidités et équivalents de liquidités :**F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :**

Il s'agit des encaissements suivants :

- Encaissements des primes à recevoir : 28 687 695,046
 - Encaissements des acomptes de primes : 9 541 509,189
 - Encaissements des traites des assurés : 2 592 666,916

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Il s'agit des :

- Décaissements pour sinistres : 12 253 835,699
 - Encaissements des recours pour sinistres : 925 618,038

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires s'élèvent à 3 835 082,699.

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

- Les sommes versées au personnel s'élèvent à 1 692 027,302.
 - Les sommes versées aux fournisseurs sont de 1 356 775,250.

F 5 : Variation des espèces reçues des cessionnaires :

Il s'agit des comptes courants des réassureurs.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :

- BTA : 1 450 000,000
 - Emprunt obligataire : 1 000 000,000
 - Actions non cotées : 326 120,447
 - Actions cotées : 30 878,468

F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers :

- BTA : 1 000 000,000
 - BTN : 250 000,000
 - Emprunts obligataires : 100 000,000
 - Billets de trésorerie : 200 000,000

F 8 : Taxes sur les assurances versées au Trésor :

Il s'agit de la taxe unique d'assurance sur les primes émises.

F 9 : Produits financiers reçus :

- Intérêts : 294 191,251
 - Dividendes : 469 766,269
 - Produits des immeubles : 163 458,615

F 10 : Impôts sur les bénéfices payés :

Il s'agit des retenues à la source.

F 11 : Autres mouvements :

- CNSS et CAVIS : - 615 999,673
 - Autres impôts et taxes : - 546 266,650
 - Retenues à la source : - 790 089,413
 - Fonds social : - 124 229,549
 - Cautions : 51 000,000
 - Compte courant société du groupe : - 61 826,554
 - Autres : - 7 749,667

CARTE –(Suite)-

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles :

- Terrains : 328 377,137
- Mobilier de bureau : .1 719,000
- Matériel de bureau : .1 243,628
- Matériel informatique : .8 515,244
- Logiciels : .17 970,000
- AAI : .46 928,868

F 19 : Dividendes et autres distributions :

Il s'agit de distribution de dividendes.

EVALUATION DES PLACEMENTS**1 - ACTIONS****1 . 1 Actions cotées**

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou prix de revient.

Dans les titres cotés en bourse, nous distinguons :

- Les placements à long terme : titres dont la CARTE entend détenir sur un long terme ;
- Les placements à court terme : valeurs susceptibles d'être cédées à court terme en fonction de l'évolution du marché financier.

1 . 1 . 1 – Les placements à long terme

Pour les placements à long terme la valeur de réalisation correspond à la valeur d'usage

Une provision pour dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur de réalisation est considérée inférieure au coût d'acquisition.

Les plus-values résultant de la comparaison des valeurs de réalisation et d'acquisition ne sont pas prises en compte.

Le tableau ci-après retrace la situation des placements à long terme :

Désignation des valeurs	Prix de revient	Coût moyen	Valeur d'usage	Valeur de réalisation	Plus-values	Moins-values
Actions UBCI	1 134 354,904	20,366	31,625	1 761 504,083	627 149,179	
Actions BS	5 801 782,784	12,292	10,080	4 757 917,333		-1 043 865,451
Actions ATB	1 127 685,050	22,397	18,530	932 964,521		- 194 720,529
Actions monoprix	1 442 238,860	38,460	38,875	1 457 812,500	15 573,640	
Actions AIR LIQUIDE	522 561,499	73,902	178,142	1 259 639,725	737 078,226	
Actions AL KIMIA	6 230 350,615	32,859	38,743	7 346 123,433	1 115 772,818	
Actions ATL	1 545 688,768	31,913	30,187	1 462 083,128		-83 605,641
DA Astrée	0,000	0,000	1,000	4,000		
Total des participations à long terme	17 804 662,480			18 978 048,723	2 495 573,863	- 1 322 191,620

Pour ces valeurs, une provisions pour dépréciation d'un montant égal à la moins-value constatée est constituée.

Le montant de cette provision est de 1 322 191,620 dinars.

1 . 1 . 2 – Les placements à court terme

Pour cette catégorie de placements, la valeur de réalisation correspond au dernier cours à la date de clôture des comptes.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût d'acquisition.

Le tableau ci-après retrace la situation des placements à court terme :

Désignation des valeurs	Prix de revient	Coût moyen	Cours bourse	Valeur de réalisation	Moins-values
Actions STB	532 498,904	25,976	6,119	125 439,500	- 407 059,404
Actions AMS	385 283,080	13,914	3,970	109 929,300	- 275 353,780
Actions PBHT	112 438,160	9,610	4,183	48 941,100	- 63 497,060
Actions LG Electrostar	5 375,240	14,145	7,674	2 916,120	- 2 459,120
Total des placements à court terme	1 035 595,384			287 226,020	- 748 369,364

Une provision pour dépréciation de 748 369,364 dinars correspondant à la moins-value constatée a été constituée au titre du présent exercice.

1 . 2 Actions des sociétés non cotées en bourse

Les actions non cotées sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Toutefois, certaines valeurs du fait de leur ancienneté sont considérées comme des non-valeurs et ont été provisionnées à 100 %.

La provision constituée à cet effet s'élève à 85 520,000 dinars.

2 – VALEURS MOBILIERES A REVENU FIXE

Les obligations et autres valeurs à revenu fixe sont enregistrées à leurs prix d'acquisition net des revenus courus lors de l'achat.

CARTE --(Suite)-

Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC Cloture
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la cloture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la cloture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels	148 713,471	18 410,200	0,000	167 123,671	78 066,819	0,000	12 464,007	0,000	0,000	0,000	90 530,826	0,000	76 592,845
Concessions, brevets, licences	115 503,471	18 410,200		133 913,671	78 066,819		12 464,007				90 530,826		43 382,845
Fonds commercial	33 210,000			33 210,000									33 210,000
Actifs corporels d'exploitation	2 729 466,544	98 159,542	0,000	2 827 626,086	1 980 978,320	0,000	194 255,653	0,000	0,000	0,000	2 175 233,973	0,000	652 392,113
Installations techniques et matériel	2 512 602,392	96 440,542		2 609 042,934	1 841 256,976		178 362,883				2 019 619,859		589 423,075
Autres installations, outillage et matériel	216 864,152	1 719,000		218 583,152	139 721,344		15 892,770				155 614,114		62 969,038
Placements	62 519 552,897	8 321 565,520	628 812,904	70 212 305,513	2 482 307,873	0,000	134 346,391	511 594,508	0,000	40 746,924	925 569,308	2 161 932,540	67 124 803,665
Terrains et constructions d'exploitation	2 921 100,000			2 921 100,000	791 222,917		134 346,391				925 569,308		1 995 530,692
Terrains et constructions d'exploitation	3 826 000,000	4 877 000,000		8 703 000,000									8 703 000,000
Autres placements financiers	55 621 250,867	3 406 814,800	628 812,904	58 399 252,763	1 644 486,476	0,000	0,000	511 594,508	0,000	0,000	0,000	2 156 080,984	56 243 171,779
Actions, autres titres à revenu variable	39 453 219,182		628 812,904	38 824 406,278	1 644 486,476			511 594,508				2 156 080,984	36 668 325,294
Obligations et autres titres à revenu fixe	16 020 000,000	3 394 000,000		19 414 000,000									19 414 000,000
Dépôts auprès des établissements financiers	148 031,685	12 814,800		160 846,485									160 846,485
Placements des contrats en unités de comptes	151 202,030	37 750,720		188 952,750	46 598,480					40 746,924		5 851,556	183 101,194
Total Général	65 397 732,912	8 438 135,262	628 812,904	73 207 055,270	4 541 353,012	0,000	341 066,051	511 594,508	0,000	40 746,924	3 191 334,107	2 161 932,540	67 853 788,623

Etat récapitulatif des placements

	Valeur Brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins valeur latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	12 939 100,000	12 013 530,692		
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	37 045 707,264	34 889 626,280		
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM	463 699,014	463 699,014		
Obligations et autres titres à revenus fixe	19 414 000,000	19 414 000,000		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	330 970,000	330 970,000		
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	160 846,485	160 846,485		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	188 952,750	183 101,194		
Total placements	70 543 275,513	67 455 773,665	0,000	0,000
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	68 838 995,513	60 002 809,732		
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques Autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	4 702 020,465	4 702 020,465		
TOTAL	73 541 015,978	64 704 830,197	0,000	0,000

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004
Règlements cumulés	14 930 384	10 248 988	5 283 959		
Provisions pour sinistres	6 393 555	10 819 299	11 594 830		
Total charges des sinistres	21 323 939	21 068 287	16 878 789		
Primes acquises	30 053 361	33 829 391	39 009 191		
% sinistres / primes acquises	70,95%	62,28%	43,27%		

CARTE -(Suite)-

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004
Inventaire 2003					
Règlements cumulés	17 458 183	13 932 621	9 373 260	4 678 862	
Provisions pour sinistres	3 908 316	6 648 636	8 615 991	13 885 987	
Total charges des sinistres	21 366 499	20 581 257	17 989 251	18 564 849	
Primes acquises	30 053 361	33 829 391	39 009 191	43 432 392	
% sinistres / primes acquises	71,10%	60,84%	46,12%	42,74%	

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004
Inventaire 2004					
Règlements cumulés	18 824 562	15 445 296	12 469 665	9 011 502	5 153 347
Provisions pour sinistres	2 544 499	4 579 875	5 861 074	11 144 156	11 034 986
Total charges des sinistres	21 369 061	20 025 171	18 330 739	20 155 658	16 188 333
Primes acquises	30 053 361	33 829 391	39 009 191	43 432 392	41 407 213
% sinistres / primes acquises	71,10%	59,19%	46,99%	46,41%	39,10%

Ventilation des Charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers		212 063,036	212 063,036
Revenu des participations	125 364,371	1 251 947,424	1 377 311,795
Revenu des autres placements		1 521 325,333	1 521 325,333
Autres revenus financiers		63 172,289	63 172,289
Total produits des placements	125 364,371	3 048 508,082	3 173 872,453
Intérêts		235 374,909	235 374,909
Frais externes		172 775,146	172 775,146
Autres frais		84 867,592	84 867,592
Total charges des placements		493 017,647	493 017,647

CARTE -(Suite)-

Evolution des capitaux propres dans l'exercice

	Situation au 01 janvier 2004 avant affectation du résultat 2004	Affectation du résultat 2003	Résultat 2004	Réserves de capitalisation	Augmentation, Réduction de capital	Reclassements internes aux capitaux propres	Autres Variations	Situation au 31 décembre 2004 avant affectation du résultat 2004
Capital social et fonds d'établissement	10 000 000,000							10 000 000,000
Fonds d'établissement constitué								
Fonds social complémentaire								
Primes liées au capital social	1 960 000,000							1 960 000,000
Réserves de réévaluation							4 262 417,473	4 262 417,473
Réserves légale	1 000 000,000							1 000 000,000
Réserves facultative	12 157 951,669	600 000,000						12 757 951,669
Réserve de capitalisation								
Report à nouveau	85 192,088	-33 672,689						51 519,399
Provisions à caractère durable								
Résultat de l'exercice	1 450 327,311		1 584 789,755					1 584 789,755
Réserves de consolidation groupe								
Réserves hors groupe								
Résultat hors groupe								
Situation nette	26 653 471,068							31 616 678,296

Dividendes versés	744 000,000
Accomptes sur dividendes Prélèvés	
Autres prélèvements	140 000,000
Distribution	884 000,000
Affectation du Résultat 2002	1 450 327,311

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à l'examen des comptes, des états financiers et des notes correspondantes de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-européenne « CARTE » arrêtés au 31 décembre 2004.

L'arrêté de ces états financiers relève de la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société. Notre responsabilité couvre l'opinion que nous exprimons ci-après sur la base de nos travaux d'audit.

Notre examen, effectué selon les normes de révision comptable généralement admises, a comporté toutes les vérifications que nous avons considérées nécessaires en la circonstance eu égard aux règles de diligence normale, établies par la profession.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis dans ce cadre fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2004 ont été élaborés et présentés selon les prescriptions du système comptable des entreprises et les normes comptables relatives au secteur des assurances approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 26/6/2000, entré en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2001 et complétées par l'arrêté du ministre des finances du 27/02/2001, entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2002. De ce fait, les méthodes de présentation et d'évaluation appliquées pour l'établissement de ces comptes n'ont pas subi de modification par rapport à l'exercice précédent, à l'exception des deux changements de méthode suivants :

1. La compagnie ne procède plus à l'annulation de primes impayées mais constitue, à la clôture de l'exercice, une provision pour primes à annuler.
2. Les placements immobiliers, inscrits précédemment à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, conformément aux prescriptions de la norme comptable N°31, ont fait l'objet d'une réévaluation libre à la clôture de l'exercice. Cette opération a engendré une plus-value de réévaluation de 4.262.417 dinars qui est enregistrée au compte « réserve de réévaluation ». Cette réévaluation, pour être admise, doit faire l'objet d'une demande justifiée adressée au ministre des finances, comme le stipule l'article 34 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001. Ceci est de nature à assurer la régularité de la représentation des provisions techniques de la compagnie.

Il convient de signaler, par ailleurs, que les placements en valeurs mobilières, réputés être des placements à long terme et enregistrés à leur valeur d'acquisition ou coût historique et évalués à la date de clôture à leur valeur d'usage, conformément aux prescriptions de la norme comptable N°31. Ceci a entraîné la constitution d'une provision pour dépréciation de 1.322.191 dinars. Par contre les valeurs mobilières, classées en placements à court terme, compte tenu de la durée de détention projetée, dont les titres sont cotés en bourse, sont évaluées à la clôture de l'exercice aux cours de bourse du mois de décembre 2004, soit à leur valeur de marché. La moins-value correspondante a fait l'objet d'une provision pour dépréciation d'égal montant.

A notre avis, compte tenu des diligences que nous avons accomplies et sous réserve des observations formulées ci-dessus, les états financiers et les notes correspondantes, ci-joints, établis en appliquant les principes comptables en vigueur, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-européenne « CARTE » ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2004.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations à formuler sur l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale.

Tunis, le 10 juin 2005

Le Commissaire Aux Comptes
AEC- Fathi KCHOUK**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

En application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que votre conseil d'administration a autorisé la convention suivante régie par les dispositions de l'article précité :

Prêt au directeur général de la société, monsieur A. Fatmi. L'encours de ce prêt, sans intérêt, au 31/12/2004 s'élève à 39.000 dinars. Il est remboursable à concurrence de 2.000 dinars par mois.

Nous n'avons pas relevé, par ailleurs, au cours de nos contrôles, la réalisation, au cours de l'exercice, d'autres opérations entrant dans le cadre dudit article.

Tunis, le 10 juin 2005

Le Commissaire Aux Comptes
AEC- Fathi KCHOUK